

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8^e COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DU PLAN DE RELANCE

Laon, le 12 avril 2021

Le vendredi 9 avril 2021 s'est tenu le **8^{ème} comité départemental de suivi du plan de relance** dans l'Aisne. Les participants à cette réunion de pilotage mensuelle avec les principaux acteurs de ce plan ont pu faire état de la très forte mobilisation des dispositifs dans notre territoire.

► Les **mesures de sauvegarde** continuent d'être largement sollicitées dans le département. Depuis le début de la crise sanitaire, ce sont :

- **87 millions d'euros** de fonds de solidarité qui ont été versés à plus de 9 000 entreprises
- **762 millions d'euros** de prêts garantis par l'État qui ont été accordés à 3 100 entreprises
- Plus de 47 700 salariés qui ont été concernés par des versements d'indemnités pour l'activité partielle, représentant près de **100 millions d'euros** de versés
- Par ailleurs, la baisse des impôts de production concernera plus de 4 000 entreprises pour près de **60 millions d'euros**.

► Les **appels à projet industriels** du plan de relance continuent de trouver de nouveaux lauréats : ce sont huit entreprises axonaises qui en ont bénéficié, et de nouvelles entreprises devraient se voir octroyées des subventions dans le courant du mois d'avril.

Les candidatures demeurent ouvertes sur des appels à projet portant sur la décarbonation, le soutien à l'investissement industriel dans les territoires ou encore les secteurs stratégiques.

► Le plan de relance bénéficie également aux **17 quartiers prioritaires** de la politique de la ville de l'Aisne. Ainsi, des soutiens aux collectivités locales ont été octroyés afin d'investir dans leurs infrastructures et leurs équipements de service public. Des mesures telles que les cordées de la réussite, les emplois SESAME, les parcours emplois compétence ou les emplois francs sont particulièrement attendues pour les quartiers. Des futurs appels à projet concernant la culture et l'insertion continueront de soutenir cet effort sans précédent.

► La **mobilité en faveur des jeunes** continue d'être une priorité pour l'État dans l'Aisne. Le plan *#IjeuneIsolution* a permis la signature de :

- 39 contrats initiative emploi,
- 46 parcours emplois compétence,
- 830 entrées en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie,
- 337 garanties jeunes,
- 36 emplois francs .

Il a permis aussi; mais aussi le versement de :

- 925 aides à l'embauche des jeunes,
- 1981 aides exceptionnelles à l'apprentissage,
- 169 aides exceptionnelles aux contrats de professionnalisation.

Le dispositif *#IjeuneImentor* viendra compléter cet accompagnement global pour que chaque jeune Axonais dispose d'une solution pour réaliser ses ambitions.

Les services de l'État et du service public de l'emploi, que sont Pôle Emploi, les missions locales et Cap'emploi, sont particulièrement mobilisés pour faire de ces emplois une réalité.

► Les **contrats de relance et de transition écologique**, qui viennent acter des ambitions conjointes de l'État et des intercommunalités, avec le Conseil départemental, pour l'action publique sur la période 2021-2026, sont en train d'être finalisés.

Ceux du pays Laonnois et du pays Chaunois sont prêts, celui de l'arrondissement de Soissons le sera en avril. Les travaux pour l'arrondissement de Vervins s'activent dans le cadre interdépartemental du futur prolongement du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thérache. Pour les arrondissements de Château-Thierry et de Saint-Quentin, l'objectif est une conclusion cet été au plus tard.

L'accord de relance avec le Conseil départemental de l'Aisne a été élaboré.

Les travaux pour l'élaboration d'un contrat spécifique avec le monde agricole se poursuivent en vue d'un achèvement en juin.

► Les notifications aux collectivités territoriales au titre des **dotations supplémentaires de soutien à l'investissement local**, qu'elles soient liées au plan de relance ou plus spécifiquement à l'investissement public dans la rénovation thermique, soit environ 13 millions d'euros, seront faites prochainement, les décisions ayant été arrêtées à cet égard.